

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. JUDE

L'éclairage au gaz en France à la fin de l'année 1878

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 419-420

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__419_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

L'ÉCLAIRAGE AU GAZ EN FRANCE A LA FIN DE L'ANNÉE 1878.

Il y avait, en France, à la fin de l'année 1878, 835 groupes de population éclairés par le gaz.

Ces groupes se composent de 10,693,117 habitants, selon le dénombrement de 1876 qui sert de base à nos observations. Ils comprennent principalement des villes de toute importance et exceptionnellement des bourgs, des villages et même des hameaux.

Le groupe le plus important est Paris, et le groupe le plus petit est le hameau de l'lessis-Piquet qui n'a que 336 habitants ; ces deux groupes extrêmes se trouvent dans le même département : la Seine.

Les départements les plus riches en population urbaine occupent, sauf de rares exceptions, le premier rang au point de vue de l'éclairage par le gaz, et les départements les plus pauvres le dernier. Un seul département, « la Lozère », est complètement dépourvu d'usine à gaz ; son chef-lieu lui-même n'est pas éclairé.

Ces différentes observations résultent de l'examen du tableau ci-dessous qui indique la situation particulière de chaque département au point de vue de l'éclairage par le gaz.

Sur les 835 groupes de population éclairés par le gaz d'après le tableau ci-dessous, 717 appartiennent à des localités urbaines et 118 à des localités rurales. La proportion des groupes ruraux est donc d'environ 14 p. 100 comparée à celle des groupes urbains ; mais cette moyenne tombe à moins de 2 p. 100 si, au lieu de la déduire des groupes, on la déduit de leur population qui est la suivante :

717 localités urbaines ayant	10,502,277 habitants,	98.2 p. 100
118 localités rurales ayant	190,840	— 1.8 —
835	10,693,117	— 100.0 —

En d'autres termes, sur 100 personnes jouissant de l'éclairage au gaz sur la voie publique dans les lieux qu'elles habitent, il y a environ 98 citadins et 2 villageois.

La population rurale éclairée par le gaz est répartie dans 19 départements et principalement dans les suivants : Calvados, Eure, Seine, Seine-et-Oise. Le privilège de ces départements exceptionnels provient soit de leur richesse, soit de ce fait que les localités rurales éclairées confinent à des villes pourvues d'usines et de canalisations qu'on a pu prolonger en dehors à peu de frais. Il faut ajouter à ces mêmes considérations, en ce qui concerne le Calvados, que diverses stations balnéaires de ce département possèdent des casinos qui, en prenant à leur charge une partie des frais d'établissement ou en assurant aux compagnies une consommation suffisamment rémunératrice, font profiter les localités où ils sont installés de l'avantage de l'éclairage par le gaz.

En résumé, la population urbaine de France est presque entièrement éclairée par le gaz sur la voie publique : 88 p. 100. Quant à la population rurale, sauf de rares exceptions, pas même 1 p. 100, elle ne jouit pas de ce mode d'éclairage.

TABLEAU.

E. JUDE.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION jouissant de l'éclairage au gaz sur la voie publique						RÉPARTITION sur 100, population éclairée.
	urbaine.		rurale.		totale.		
	Localités.	Habitants.	Localités.	Habitants.	Localités.	Habitants.	
Ain	5	29,833	»	»	5	29,823	8.2
Aisne	18	121,540	»	»	18	121,540	21.7
Allier	10	90,980	1	1,995	11	92,675	22.8
Alpes (Basses-).	3	18,196	»	»	3	18,196	13.4
Alpes (Hautes-).	1	9,294	»	»	1	9,294	7.8
Alpes-Maritimes	6	94,494	»	»	6	94,494	46.4
Ardèche	6	47,676	»	»	6	47,676	12.1
Ardennes	9	61,792	»	»	9	61,792	13.9
Ariège	3	20,729	»	»	3	20,729	8.5
Aube	7	63,228	»	»	7	63,228	24.8
Aude	4	60,432	»	»	4	60,432	21.4
Aveyron	5	56,313	»	»	5	56,313	13.6
Bouches-du-Rhône	8	418,182	»	»	8	418,182	75.2
Calvados	10	114,604	11	17,571	21	132,175	29.4
Cantal	3	19,552	»	»	3	19,552	8.5
Charente	8	65,655	»	»	8	65,655	17.6
Charente-Inférieure	8	89,293	»	»	8	89,293	19.2
Cher	5	61,732	»	»	5	61,732	17.6
Corrèze	2	25,731	»	»	2	25,731	8.3
Corse	2	37,244	»	»	2	37,244	14.2
Côte-d'Or	8	83,846	»	»	8	83,846	22.2
Côtes-du-Nord	3	30,606	»	»	3	30,606	4.9
Creuse	3	17,072	»	»	3	17,072	6.1
Dordogne	5	51,107	»	»	5	51,107	10.4
Doubs	3	69,056	»	»	3	69,056	22.6
Drôme	7	63,534	»	»	7	63,534	19.7
Eure	6	62,556	21	34,483	27	97,039	26.0
Eure-et-Loir	5	48,170	3	4,461	8	52,631	13.6
Finistère	7	180,072	»	»	7	180,072	19.5
Gard	12	142,505	»	»	12	142,505	33.6
Garonne (Haute-).	4	147,670	»	»	4	147,670	30.9
Gers	4	31,531	»	»	4	31,531	11.1
Gironde	6	247,551	»	»	6	247,551	33.7
Hérault	11	184,021	»	»	11	184,021	41.3
Ille-et-Vilaine	7	109,000	»	»	7	109,000	18.1
Indre	5	49,691	»	»	5	49,691	17.7
Indre-et-Loire	8	78,064	»	»	8	78,064	24.0
Isère	13	119,182	»	»	13	119,182	20.5
Jura	7	54,343	1	1,288	8	55,586	19.2
Landes	4	29,237	»	»	4	29,237	9.6
Loir-et-Cher	7	49,335	2	1,549	9	51,384	18.8
Loire	13	254,147	»	»	13	254,147	43.0
Loire (Haute-).	2	27,604	»	»	2	27,604	8.8
Loire-Inférieure	7	160,052	»	»	7	160,052	26.1
Loiret	8	90,506	»	»	8	90,506	25.1
Lot	2	21,051	»	»	2	21,051	7.6
Lot-et-Garonne	5	58,554	»	»	5	58,554	13.5
Lozère	»	»	»	»	»	»	»
Maine-et-Loire	5	93,497	»	»	5	93,497	18.1
Manche	7	82,722	»	»	7	82,722	15.3
Marne	9	149,663	»	»	9	149,663	36.7
Marne (Haute-).	7	47,246	»	»	7	47,246	18.7
Mayenne	5	49,984	»	»	5	49,984	14.2
Meurthe-et-Moselle	8	115,975	»	»	8	115,975	28.7
Meuse	8	54,622	»	»	8	54,622	13.6
Morbihan	5	71,248	»	»	5	71,248	14.1
Nièvre	6	50,666	»	»	6	50,666	14.6
Nord	65	750,522	4	5,314	69	755,836	49.7
Oise	15	87,802	6	10,273	21	98,075	24.4
Orne	8	62,587	1	1,848	9	64,435	16.4
Pas-de-Calais	24	220,644	2	2,610	26	223,254	28.1
Puy-de-Dôme	5	87,075	2	3,500	7	90,575	15.9
Pyrénées (Basses-).	5	72,541	»	»	5	72,541	16.8
Pyrénées (Hautes-).	2	30,801	»	»	2	30,801	12.9
Pyrénées-Orientales	2	34,682	»	»	2	34,682	17.5
Rhin (Haut-).	1	15,173	»	»	1	15,173	22.1
Rhône	12	424,544	»	»	12	424,544	60.2
Saône (Haute-).	6	31,614	»	»	6	31,614	10.4
Saône-et-Loire	11	114,873	»	»	11	114,873	18.7
Sarthe	8	86,897	»	»	8	86,897	19.5
Savoie	4	29,317	2	2,960	6	32,777	12.2
Savoie (Haute-).	4	21,436	»	»	4	21,436	7.8
Seine	44	2,376,346	19	28,400	63	2,404,746	99.7
Seine-Inférieure	28	356,684	2	2,997	30	359,681	45.0
Seine-et-Marne	12	75,269	4	7,616	16	82,885	23.9
Seine-et-Oise	32	195,310	28	51,283	60	246,593	43.9
Sèvres (Deux-).	5	37,277	»	»	5	37,277	11.1
Somme	16	143,085	5	7,903	21	150,993	27.1
Tarn	6	77,931	»	»	6	77,931	21.7
Tarn-et-Garonne	4	47,300	»	»	4	47,300	21.4
Var	6	111,984	»	»	6	111,984	39.9
Vaucluse	7	82,577	»	»	7	82,577	32.3
Vendée	4	35,960	1	1,390	5	37,350	9.1
Vienne	4	61,032	»	»	4	61,032	13.4
Vienne (Haute-).	5	82,954	»	»	5	82,954	24.7
Vosges	20	67,263	3	3,444	13	70,707	17.4
Yonne	7	50,916	»	»	7	50,916	14.2
TOTAUX	717	10,502,277	118	190,840	835	10,693,117	29.0